



COPIE DE RÉSOLUTION MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLESSISVILLE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville, tenue le 7 octobre 2019, à 20 h, au bureau municipal, 290 route 165 Sud.

Sont présents les conseillers : Mme Claire T. Vigneault, MM. Rosaire Pellerin, Jeannot Bergeron, Gaétan Gosselin, Mmes Isabelle Labranche et Bélinda Drolet formant quorum sous la présidence du maire M. Alain Dubois.

Est également présente Mme Johanne Dubois, directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉSOLUTION NO 153-10-19

Signature – Convention de médiation pour l'entente Loisirs

CONSIDÉRANT que la municipalité juge d'intérêt public de convenir une nouvelle entente loisirs avec la Ville de Plessisville;

CONSIDÉRANT qu'un projet de convention a été soumis au conseil municipal afin de confier à la Commission municipale du Québec la médiation de cette entente;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser la signature de cette convention, dont un exemplaire est versé aux archives de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par M. Rosaire Pellerin

Appuyé par M. Jeannot Bergeron

Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal autorise monsieur le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité la convention à intervenir avec la Ville de Plessisville afin de soumettre à la médiation devant la Commission municipale du Québec le dossier relatif à la conclusion d'une nouvelle entente en Loisirs, le tout suivant le projet de convention versé aux archives de la municipalité.

De mandater la firme d'avocat Tremblay Bois Mignault Lemay pour représenter la Municipalité dans le cadre de l'instance de médiation à la Commission municipale du Québec.

Adopté

...

